



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière

(incluant la spécialité de coffreur à béton, de poseur de fondations profondes et de parqueteur-sableur)



DESCRIPTION DU MÉTIER

- Érige des charpentes de mur, de plancher, de toit, pose des revêtements extérieurs et des isolants, installe des portes et des fenêtres extérieures;
- Construit des coffrages et pose des fondations profondes;
- Construit des divisions et effectue la finition intérieure (portes intérieures, moulures, espaces de rangement, etc.);
- Construit des escaliers en bois et pose des parquets en bois;
- Installe de l'ameublement intégré (comptoirs, armoires, tablettes, etc.);
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.¹

¹ *Carrières Construction*, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : https://www.cq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf (consulté le 4 novembre 2020).

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 1 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen en 2020 du charpentier-menuisier : 37,6 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2020) : 39,1 ans

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24 fois/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier*	2018 : 848 heures Projection 2022** : 1209 heures	2018 : 924 heures 2020 : 867 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	590	Compagnons : 28 593 Apprentis : 20 909
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	269	819
Émissions de certificats de compétence en 2020 (diplômés/bassin)	6 diplômés 0 non diplômés	2126 diplômés 2490 non diplômés

* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, 2019.

FORMATION ACADÉMIQUE

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018)	32 inscriptions	5099 inscriptions
Coordonnées	CFP de Sept-Îles* 9, rue de la Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5E3 418 964-2875	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	3300 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Spécialité Charpentier-menuisier - coffreur à béton : forte demande dans cette spécialité. Vu les tâches élargies du métier, il est difficile d'avoir de la main-d'œuvre polyvalente dans ce métier, il y a souvent des spécialistes sur certains type de travaux. L'expertise des revêtements muraux est également très recherchée.
- Côte-Nord : l'excès de la demande en main-d'œuvre est comblé par les travailleurs des autres régions.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Regroupement des entrepreneurs en coffrage du Québec (RECQ)

M. Normand Thibodeau, président

T. : 514 640-1005 | C. : info@recqcoffrage.com

Association des entrepreneurs en coffrage structural du Québec (AECSQ)

M. François Pomerleau, président

T. : 438 387-3430 | C. : info@aeqsq.com

Association des entrepreneurs en revêtements muraux du Québec (AERMQ)

Mme Caroline Rousseau, directrice générale

T. : 450 655-1657 | Cell. : 514 347-7339 | C. : caroline.rousseau@aermq.com

Association de la construction du Québec

Conseillers en relations du travail

T. : 1 866 939-2271 | C. : directionr@prov.acq.org